

[Info Covid-19 \(/coronavirus\)](/coronavirus)

[Arrivées \(/niveau-alerte/infos-arrivees-se-rendre-en-nouvelle-caledonie\)](/niveau-alerte/infos-arrivees-se-rendre-en-nouvelle-caledonie)

[Départs \(/niveau-alerte/infos-departs-quitter-la-nouvelle-caledonie\)](/niveau-alerte/infos-departs-quitter-la-nouvelle-caledonie)

[Quarantaine \(/niveau-alerte/quarantaine-et-regimes-speciaux\)](/niveau-alerte/quarantaine-et-regimes-speciaux)

[Prévention, dépistage \(/niveau-alerte/infos-sante-prevention-et-depistage\)](/niveau-alerte/infos-sante-prevention-et-depistage)

[Aides économiques \(/niveau-alerte/infos-economie\)](/niveau-alerte/infos-economie)

[FAQ travail et économie \(/niveau-alerte/foire-aux-questions\)](/niveau-alerte/foire-aux-questions)

[Ressources \(/info-coronavirus-covid-19/videos-affiches-et-depliants\)](/info-coronavirus-covid-19/videos-affiches-et-depliants)

[Main facts \(/niveau-alerte/main-facts\)](/niveau-alerte/main-facts)

[Espace presse \(/info-coronavirus-covid-19/espace-presse-coronavirus-covid-19\)](/info-coronavirus-covid-19/espace-presse-coronavirus-covid-19)

[Vaccination \(/vaccination\)](/vaccination)

ACCÈS RAPIDES



Vaccination

<https://gouv.nc/info-vaccination>



Covid-19

<https://gouv.nc/actualites-et-espace-presse/info-coronavirus-covid-19>



Séances du gouvernement

<https://gouv.nc/decisions>



Membres du gouvernement

(<https://gouv.nc/gouvernement-et-institutions/les-membres-du-17e-gouvernement>)



Dossiers du gouvernement

(<https://gouv.nc/dossiers>)



Vidéos

(<https://www.youtube.com/channel/UCNmOVKO1izeLFKhNNHg4mXA>)



Directions du gouvernement

(<https://gouv.nc/annuaire-des-directions>)



Démarches en ligne

(<https://demarches.gouv.nc>)



Restez notifié

(<https://gouv.nc/notifications-par-mail>)



Contactez-nous

(<https://gouv.nc/webform/contactez-nous>)

Info Covid-19

Mise à jour : Lundi, 6 septembre, 2021 - 20:11

Dimanche 4 septembre : aucun nouveau cas**22**

tests effectués ce jour

42 552

tests réalisés depuis le 18/03/2020

624

personnes en quatorzaine dans un hôtel

136

cas confirmés depuis le 18/03/2020

0

patient en réanimation

L'essentiel de l'actualité**Confinement de la population mardi 7 septembre à midi**

Trois cas positifs de Covid-19, sans liens les uns avec les autres, ont été détectés lundi 6 septembre dans la population.

La Nouvelle-Calédonie entrera en confinement strict mardi 7 septembre à midi pour 15 jours :

- établissements scolaires, universitaires fermés dès demain matin ;
- fermeture des crèches à midi ;
- port du masque, de type chirurgical ou UNS1, obligatoire en dehors du domicile.

À compter de mardi midi :

- activités non essentielles interdites ;
- établissements recevant du public (bars, discothèques, nakamals, restaurants, salles de jeux, salle de spectacle) fermés ;
- trafic aérien inter-îles et transport RAI suspendus ;
- vols de Tokyo de cette semaine maintenus uniquement pour le personnel médical ;

- réseau Taneo opérationnel, dans le respect des gestes barrière et de la distanciation ;
- maintien des activités économiques qui ne reçoivent pas du public. Privilégier le télétravail et, si cela n'est pas possible, respecter impérativement les gestes barrière et la distanciation sociale.

La bulle sanitaire entre la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna est rétablie à compter du 30 août 2021. Néanmoins, certaines conditions continueront d'encadrer les déplacements entre les deux archipels :

- Les passagers qui souhaitent se rendre à Wallis-et-Futuna depuis la Nouvelle-Calédonie doivent remplir un [formulaire de recensement NC ► WF \(https://demarches.gouv.nc/bulle-sanitaire-arrivee-wf\)](https://demarches.gouv.nc/bulle-sanitaire-arrivee-wf) . Pour en savoir plus : **CLIQUEZ ICI (https://gouv.nc/niveau-alerte/infos-arrivees-se-rendre-en-nouvelle-caledonie)** ;
- Les passagers qui souhaitent se rendre en Nouvelle-Calédonie depuis Wallis-et-Futuna doivent remplir un [formulaire de recensement WF ► NC \(https://demarches.gouv.nc/bulle-sanitaire-arrivee-nc\)](https://demarches.gouv.nc/bulle-sanitaire-arrivee-nc) . Pour en savoir plus : **CLIQUEZ ICI (https://gouv.nc/niveau-alerte/infos-departs-quitter-la-nouvelle-caledonie)**.

Les voyageurs vaccinés contre le Covid-19 peuvent bénéficier, dès lors que la preuve de leur immunisation et de leur non contagion sera faite, d'une quarantaine obligatoire à l'arrivée en Nouvelle-Calédonie de sept jours. Pour en savoir plus, **CLIQUEZ ICI**. (<https://gouv.nc/niveau-alerte/quarantaine-et-regimes-speciaux>)

Où se faire vacciner ? **CLIQUEZ ICI** (<https://gouv.nc/info-vaccination/ou-se-faire-vacciner>).

Les vols internationaux en provenance et à destination de la Nouvelle-Calédonie sont limités au moins jusqu'au 31 décembre 2021.

- Pour en savoir plus sur les arrivées, **CLIQUEZ ICI (https://gouv.nc/niveau-alerte/infos-arrivees-se-rendre-en-nouvelle-caledonie)** ;
- Pour en savoir plus sur les départs, **CLIQUEZ ICI (https://gouv.nc/niveau-alerte/infos-departs-quitter-la-nouvelle-caledonie)**.

Trois rotations entre la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont programmées au cours des prochains mois (août, septembre, octobre). Pour en savoir plus sur les départs vers Papeete, **CLIQUEZ ICI (https://gouv.nc/niveau-alerte/infos-departs-quitter-la-nouvelle-caledonie)**.

Toutes les personnes* (étudiants en fin de cursus, particuliers et professionnels) qui souhaitent, pour un besoin impérieux, venir ou revenir en Nouvelle-Calédonie ou faire un aller-retour entre la Nouvelle-Calédonie et l'extérieur, qu'elles détiennent ou non un billet d'avion et/ou une réservation, doivent remplir le [formulaire de recensement \(https://demarches.gouv.nc/recensement-nc\)](https://demarches.gouv.nc/recensement-nc) . Pour en savoir plus, **CLIQUEZ ICI**. (<https://gouv.nc/info-coronavirus-covid-19/infos-arrivees-se-rendre-en-nouvelle-caledonie>)

Pour toute question au sujet des évacuations sanitaires, contactez la CAFAT : Dr Bruno Glasman, tél. 25 58 08, bglasman@cafat.nc (<mailto:bglasman@cafat.nc>)

Contacts utiles

Écoute et soutien psychologique

05 01 11 (8 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi)

Textes réglementaires

Sur www.juridoc.gouv.nc (<http://www.juridoc.gouv.nc/>), la rubrique **État d'urgence sanitaire-Covid-19** est dédiée aux diverses mesures réglementaires adoptées par l'État et/ou par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Cette rubrique est accessible via **Textes législatifs et réglementaires - versions consolidées**, puis **Organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie**.

Block Title

© Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie - 8, route des Artifices - BP M2 - 98849 Nouméa CEDEX - [Mentions légales \(/mentions-legales\)](#)